

■ **BIRTAT KEBAB, Bas et partenaire**, à Lausanne, restauration à l'emporter (FOSC du 04.02.2003, p. 15). L'associé Jean-Claude Piacentini s'étant retiré, la société est dissoute et radiée. L'associé Deniz Bas continue les affaires sous la raison individuelle 'BIRTAT KEBAB, Bas Deniz', conformément à l'art. 579 CO.

Journal no 4061 du 24.04.2003
(00970732 / CH-550.1.032.991-9)